

Appel pour une coordination nationale des assemblées de lutte

Depuis plus de deux mois le mouvement contre la « Loi travail » se construit et se développe en France.

Du fait de la faible énergie qu'ont mis les centrales syndicales opposées au projet dans la mobilisation et le rapport de force (jusqu'à maintenant – c'est peut-être en train de changer), la dynamique du mouvement repose essentiellement sur l'initiative de regroupements de personnes aux appartenances socio-professionnelles diverses (travailleuses, chômeuses, retraitées, étudiantes, lycéennes, syndiquées ou non...), s'organisant de manière autonome. Des actions ont lieu dans de nombreuses villes à l'initiative d'« assemblées de lutte », d'« AG interpro », de « comités d'action », de « Nuits debout », etc. Mais ces assemblées ont peu de lien les unes avec les autres et se retrouvent à suivre le calendrier de l'inter-syndicale, souvent confus, dilué dans le temps, voir annoncé au dernier moment. Ces assemblées, se retrouvent donc, malgré elles, dépendantes de ce calendrier.

D'un autre côté, les médias organisent tour à tour la mise en avant de la mobilisation contre la « Loi travail », le black-out, le dénigrement de la lutte, la mise en spectacle de la confrontation... Les médias et l'État passent sous silence les rapports de force qui se construisent à travers les actions et manifestations.

Nous pensons que nous avons besoin de réfléchir et construire les outils communs de cette autonomie des assemblées et d'entretenir leurs dynamiques de lutte.

Nous pensons aussi qu'une coordination des assemblées de lutte pourrait renforcer le rapport de force nécessaire au retrait pur et simple de la Loi travail.

Une coordination à l'échelle nationale permettrait : de diffuser l'information sur les actions passées et les mobilisations à venir (par un site ou un bulletin national) ; d'échanger des réflexions, autant sur les enjeux de la lutte que d'ordre plus tactique ; de décider et d'annoncer des journées d'action coordonnées ; de construire une solidarité et/ou une défense collective face à la répression, notamment pour les personnes inculpées et/ou incarcérées...

Ceci est une simple proposition. Nous n'avons aucune forme prédéfinie, ni d'ordre du jour à proposer pour l'organisation de cette coordination. Nous nous contentons de dresser un constat sommaire et de proposer quelques pistes de perspectives, à partir d'où l'on en est localement dans la lutte. Cet appel est rédigé d'Alès (30 – Gard) par l'assemblée de lutte qui s'y tient depuis début mars. Nous ne pensons pas qu'Alès soit le point idéal pour que cette rencontre puisse avoir lieu (difficultés pour l'accès et pour nous d'accueillir beaucoup de monde). Cette proposition ne peut avoir de sens que si suffisamment d'assemblées se la réapproprient.

Nous communiquons donc cette proposition le plus largement possible à travers la lutte en cours et proposons une liste de discussion pour échanger et s'organiser.

agluttésales@riseup.net